

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 50 (1942)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

facilement gain de cause. L'année suivante, le 22 janvier 1513, le nouveau curé nommé par le clergé d'Estavayer, D. Georges de Castro prit possession de la cure, église et dépendances de Dompierre le Grand en présence de D. Pierre Ruchat, chapelain de Grandcour.

En 1509, il est fait mention d'un chapelain à Missy, de même en 1529 et 1536 ; celui-ci desservait la chapelle de Missy et y possédait des terres et une maison. A la réforme, il quitta Missy pour Dompierre le Petit. Il se nommait Don André. Il vendit ses terres et sa maison.

Dès 1536, le mestrat de Missy fut nommé par le gouverneur bernois de Payerne.

Ed. MEYER.

---

---

## CHRONIQUE

---

Notre éminent et aimable collaborateur M. Eug. Olivier a publié dans le tome XLVIII, 1942, du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* un grand travail sur l'*Alimentation d'Aventicum en eau*. Il continue ainsi avec persévérance et succès ses recherches et ses publications qui sont toujours d'un grand intérêt. Il passe cette fois de la médecine à un sujet qui intéresse l'archéologie et l'hygiène. De quelle manière la ville d'Aventicum se procurait-elle de l'eau potable en suffisance ? On exigeait en effet à ce sujet, à l'époque romaine, un « confort moderne » aussi grand que maintenant, et les édiles étaient obligés souvent d'entreprendre des travaux considérables pour satisfaire leurs administrés.

M. Olivier nous parle d'abord de la manière dont on concevait et effectuait ce genre de travaux. Il nous rappelle ensuite ce que l'on savait déjà à ce sujet pour ce qui concerne Aventicum et il nous donne enfin le résultat de ses longues et patientes recherches sur le terrain. Il nous révèle ainsi des précisions sur les principaux aqueducs connus, ceux du Bois de Châtel, d'Oleyres, de Coppet et du Moulin de Prez dont la longueur atteignait environ 15 kilomètres. Il termine

par des évaluations sur la quantité d'eau qui pouvait être distribuée aux habitants d'Aventicum.

Ce travail important est accompagné d'une carte, de sept croquis et de neuf planches en hors-texte.

La *Feuille d'avis de Lausanne* a publié dans ses numéros du 30 mai et des 6 et 13 juin 1942, un article qui, sous le titre *Le château de Cheseaux* donne des renseignements nombreux et intéressants sur Jean-Philippe de Loys qui, par ses recherches astronomiques devint un savant connu et apprécié de toute l'Europe, sur son frère Charles qui vendit la seigneurie au gentilhomme Marc de Boutes, sur la vie de ce dernier et son testament de philanthrope en 1790.

M. G.-A. Bridel, président de l'Association du *Vieux-Lausanne*, a publié dans la *Feuille d'avis de Lausanne* (n<sup>os</sup> du 25 avril et des 2 et 9 mai 1942) une étude sur *Un dessinateur lausannois et les débuts de la photographie à Lausanne*. Il s'agit de Frédéric von Martens, un Wurtembergeois d'origine qui s'attacha beaucoup à la ville de Lausanne ; et qui, graveur de profession, s'intéressa activement avec le professeur de mathématiques Marc Secretan à l'invention des savants Niepce et Daguerre, celle de la photographie.

Le dernier numéro de la *Suisse primitive* donne des renseignements sur les fouilles qui ont été faites par un détachement militaire à la *station lacustre de Cudrefin-le-Broillet*. Elles ont fait découvrir des poteries et des objets en bronze et montré que le village lacustre avait été détruit par le feu, et peut-être partiellement reconstruit plus tard.

L'Association *Pro Aventico* s'est réunie à Avenches le 11 juillet 1942, sous la présidence de M. Louis Bosset, archéologue cantonal. Elle a rendu un hommage de reconnaissance à M. G.-A. Bridel qui quitte les fonctions de trésorier, remplies par lui depuis 1891 et qui travaille constamment au maintien de l'existence et de l'activité du *Pro Aventico*. Il est remplacé par M. Pierre Chessex.

Du rapport de M. Bosset, il résulte que le nombre des membres de l'association est de 391 et qu'il est en forte augmentation. C'est une preuve de l'intérêt que suscitent les fouilles qui ont pris ces dernières années une ampleur, et montrent une méthode qu'elles n'avaient jamais eues. Cet intérêt s'est particulièrement manifesté par deux dons importants d'un mécène anonyme, qui désire voir l'amphithéâtre complètement fouillé. A un premier don de 6000 fr. qui vient d'être utilisé, s'en est ajouté récemment un second de 20 000 francs qui permettra de dégager l'arène et ce qui reste des gradins. Déjà une profonde tranchée d'exploration a permis de récupérer de grands blocs, des fragments de colonnes et de déterminer que le pourtour était de pierre.

L'activité de *Pro Aventico* ne s'est pas limitée à l'amphithéâtre ; au Raffour, derrière celui-ci, on a dégagé et classé les grands blocs qui provenaient de l'entrée de l'amphithéâtre ; près de là, l'affreux hangar qui contenait les collections épigraphiques du musée a été remplacé par une construction plus importante, avec une colonnade qui se présente fort bien. Sur la terrasse, des fragments de la corniche du temple du Cigognier ont été présentés tels qu'ils devaient être : on se rend ainsi mieux compte de l'importance de ces fragments. Au Cigognier, les travaux de consolidation ont été faits, et l'on a nettoyé une partie du péristyle du grand temple. Au théâtre enfin, un chemin déplacé a permis de mieux saisir le pourtour ; on a exhaussé le terrain à la place des gradins et l'on a rétabli un des vomitoires. Tout cet ensemble parle mieux, et permet aux visiteurs de mieux s'imaginer ce que fut la grandeur d'Aventicum.

Après la séance, une visite expliquée sur le terrain intéressa vivement les vingt et quelques membres présents, grâce à l'érudition de MM. Bosset, et Bourquin, conservateur du Musée, qui tous deux prennent une part très active à la direction et à la surveillance des fouilles.

*Bovonnaz*. C'est le nom du beau pâturage dominé par le Lion d'Argentine et qui appartient à la vallée de l'Avançon d'Anzeindaz, en face de Gryon. C'est là que l'Association vaudoise des Eclaireurs suisses a célébré dernièrement son trentième anniversaire. Elle a publié à cette occasion une fort belle brochure dont le contenu, très attrayant, est tout à la gloire de cette région des Alpes vaudoises. On y trouve des notices à la fois instructives et de lecture agréable du professeur Jeannet (géologie), de Daniel Aubert (La Faune), du professeur Paul Mottaz (Bex et Gryon dans l'histoire), de Olivier Dubuis (Etude archéologique), de L. Thibaud (L'économie alpestre à Bex et Gryon), de André Amiguet (Un village des Alpes vaudoises. Gryon, ses coutumes, ses légendes, ses traditions. Fleurs, cailloux et poètes), de J.-F. Robert (Notice historique sur les mines et salines de Bex). Ajoutez à cela des notices sur la toponymie, sur les plantes des Alpes, un glossaire du patois de Gryon et une préface de Victor de Gautard, chef cantonal, et l'on aura une idée de ce que contient cette publication qui fait connaître admirablement une des plus belles régions de nos Alpes vaudoises et rappelle, dans la notice « Fleurs, cailloux et poètes », le souvenir de tous ceux qui dans l'histoire, les sciences et surtout la poésie, en avaient parlé précédemment.

Une première loi cantonale abolissant le parcours fut celle du 12 juin 1805 ; nous en ignorons la teneur ; elle ne fut pas définitive, puisque une seconde loi sur le même objet fut décrétée en 1842.

Le parcours du bétail fut définitivement supprimé par la loi du 5 février 1842, dont voici l'essentiel :

« Art. 1<sup>er</sup>. Le pâturage sur les fonds d'autrui, communément appelé parcours, dont en vertu d'anciens usages jouissent les habitans d'une commune sur les terrains clos ou non clos, les mas de prés, les soles ou fins de pie, et en général les immeubles quelconques situés dans le territoire de cette commune, est aboli.

» Art. 2. Lorsque le parcours mentionné à l'art. précédent se fonde sur des titres probans, constatant que la réserve expresse en a été faite, ou qu'il a été acquis pour un prix quelconque, ou une redevance annuelle, il est rachetable à la volonté du propriétaire du fonds et aux conditions fixées par les articles suivans.

» Art. 4. Dans tous les cas, le rachat est fixé à vingt fois la valeur moyenne annuelle du droit exercé, toutes charges et redevances déduites... »

D'autres articles prévoient la constitution de tribunaux d'experts pour résoudre les difficultés entre propriétaires et usagers.

Nous ignorons les réactions que provoqua, aux Ormonts, l'application de la loi de 1842, mais nous avons pu nous assurer que l'époque du parcours du bétail y est bien oubliée aujourd'hui.

La Forclaz, août 1941.

V. MAGNIN.

---

---

## ERRATA

Une grosse erreur de date s'est glissée dans notre précédente livraison (juillet-août) à la page 157, chronique du *Pro Aventico*, au sujet des fonctions de caissier remplies par M. G.-A. Bridel. Ce n'est pas en 1891 qu'il était devenu caissier de la société, mais au début de l'année 1920.